



Paris, le 10 avril 2025

Communiqué de Presse

Fin de la 2G / 3G : il y a urgence à agir !

Face au calendrier irréaliste imposé par les opérateurs, le Gouvernement est une nouvelle fois appelé par une instance parlementaire à intervenir dans l'arrêt des réseaux 2G 3G.

En février dernier, un rapport de l'Assemblée nationale demandait le report de deux ans des dates d'extinction de ces réseaux, reprenant ainsi la principale demande des secteurs professionnels utilisateurs de ces réseaux pour assurer une transition sans heurt et aligner la France sur les autres pays européens.

La Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CSNP), dans un avis publié aujourd'hui, souligne l'impréparation de cette transition technologique et l'absence de pilotage de ces fermetures par les pouvoirs publics, et les enjoint à s'en emparer compte tenu des risques auxquels elles exposent nos concitoyens qui pourraient se voir priver de services essentiels et vitaux.

La Commission préconise notamment de diligenter une consultation publique, de définir, le cas échéant, des lignes directrices opposables aux opérateurs et de « *s'assurer d'une période de transition suffisante, permettant aux industries concernées de migrer leurs équipements vers des technologies compatibles avec la 4G ou la 5G* ». Elle recommande également la réalisation de tests dans des zones géographiques circonscrites.

Les acteurs professionnels utilisateurs de ces réseaux saluent ces recommandations qu'il aurait été nécessaire de mettre en œuvre avant même l'annonce des décisions de fermeture, et demande au Gouvernement d'appliquer sans délai ces préconisations.

Tout en réitérant leur demande de report de deux ans de l'arrêt de ces réseaux, ils appellent, dans l'attente de la réalisation de ces travaux, à d'ores-et-déjà acter un décalage d'une année de la première échéance, l'arrêt de la 2G fixé à 2026, pour, par la suite, déterminer les délais suffisants pour une transition sans heurt.

Dans le prolongement de l'avis de la CSNP, les acteurs professionnels demandent au Gouvernement de réunir au plus vite les secteurs concernés pour anticiper l'arrêt des réseaux de génération suivante, notamment la 4G, et faire en sorte que les utilisateurs professionnels ne soient plus les laissés-pour-compte de la régulation du secteur des télécoms.

Plusieurs millions d'équipements assurant des services essentiels et vitaux pour nos concitoyens – systèmes de téléassistance, téléalarmes des ascenseurs, alarmes connectées, équipements médicaux, réseaux d'eau... – utilisent les réseaux 2G et 3G.



En dépit des réalités industrielles et logistiques pour procéder à leur modification et remplacement, les opérateurs ont fixé unilatéralement des échéances d'arrêt¹ irréalistes (moins de 4 ans pour la 2G), et parmi les plus courtes d'Europe (environ 7 ans dans les autres pays).

Cette situation conduit les professionnels utilisateurs de ces réseaux (AFRATA pour la téléassistance, GPMSE pour la télésurveillance, FESP pour les services à la personne, IGNES pour la sécurisation des bâtiments) à se mobiliser pour demander aux opérateurs et aux pouvoirs publics un report de deux ans de ces dates d'arrêt.

Contacts Relations Presse :

- IGNES : Brice Brandenburg – bbrandenburg@ignes.fr – 06.25.02.70.21
- AFRATA : Mathieu Ketels – afrata.presse@gmail.com – 06 83 90 78 05
- FESP : Shahina Akbaraly - s.akbaraly@o2p-conseil.com – 06 50 82 55 02 / Erika Nardeux – e.nardeux@o2p-conseil.com – 06 50 96 37 74
- GPMSE : Emmanuelle de Waldner – emmanuelle.de-waldner@gpmse.com – 06 14 69 35 27

¹ 2G : courant 2026 pour Orange et fin 2026 pour Bouygues et SFR ; 3G fin 2028 pour Orange et SFR, fin 2029 pour Bouygues.